

SIRET 49436... APE/NAF 744B
Cotisations à URSSAF 4487...000
Conv. coll. ENTREPR...
Coefficient 000 Horaire 151,667
Emploi Agent d'entretien
Service 560
Département Opérationnel
Catégorie EMPLOYE CDI Temps Plein

Matricule 154
Ancienneté 2 an(s)
N° Séc. Soc. 1...00

Congés	Dates de congés
Pris 25,000	Du au
Restant 5,000	Du au
Acquis 30,000	Du au



Allocations familiales et salaire

Désignation	Montants	Taux en %	Montants
SECURITE SOCIALE			
Assurance maladie	0,00	12,800	13,550
Assurance vieillesse	0,00	8,300	14,950
Assurance vieillesse	0,00	1,50	1,700
Allocations familiales	0,00	1,600	0,000
Accident du travail	0,000	0,000	0,000
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	0,000	0,000	0,000
Assédic	0,000	0,000	0,000
CHOMAGE/EMPLOI			
Assédic	45,00	4,500	60,60
Assédic	12,00		
CSG	1455,00	74,21	0,000
CSG	1455,00	2,900	42,20
CSG	1500,00	0,000	0,300
CSG	1500,00	0,000	0,300
SALAIRE NET	1177,49		

(1) ASSURANCE VIEILLESSE - versements pour financer la retraite de base de la Sécurité sociale.

(2) RETRAITE ARCO - Cotisation versée à une Institution Arco au taux global de 7,5 % répartie entre l'employeur et le salarié. Il s'agit d'un taux appelé (taux contractuel - 6 %).



SOMMAIRE

Les luttes

4

DOSSIER

7

International

11

Allocations Familiales et Salaire.

SOCIÉTÉ MÉRIC & ASSOCIÉS

Pour comprendre,
anticiper, proposer

**L'expert comptable
du CE**

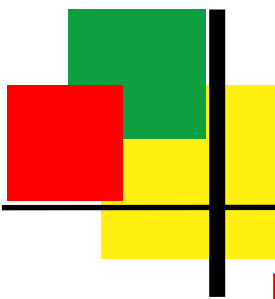
Pour bâtir
des alternatives

www.mericassocies.com



PARIS 75013
58A, rue du Dessous des Berges
01 56 59 13 50
infoparis@mericassocies.com

LYON 69007
363, rue Garibaldi
04 78 69 17 81
info lyon@mericassocies.com



Ne restons pas « otages » : l'action salariale massive est l'arme du changement !

Pas un jour ne passe sans qu'une annonce aux sombres desseins ne vienne interpellé, interroger notre réflexion collective. Considérés durant le temps de travail comme une « charge » par les employeurs, nous subissons ensuite devant l'écran ou par la presse, de nouvelles attaques par des annonces gouvernementales qui ajoutent de la confiture à « la tartine patronale ».

De quoi soulever un fort sentiment d'injustice, de colère, ces choix s'inscrivent dans une spirale de récession sociale qui aura de lourdes conséquences sur notre niveau de vie, sur l'avenir de nos enfants, de la jeunesse.

QUELQUES ELEMENTS :

- L'impôt payé par les sociétés, en 2012, est de 53 milliards d'euros : les aides publiques qu'elles touchent s'élèvent à 200 milliards (chiffres de la Cour des comptes).
- Les dividendes pris sur les résultats versés aux actionnaires sont de 203 milliards d'euros (dont 43 uniquement pour les 40 principales entreprises en Bourse) : de quoi payer plus de 5 millions d'emplois à 3000 euros par mois, cotisations incluses.

Le gouvernement a décidé d'amplifier l'injustice sociale en s'engageant à donner 30 milliards aux employeurs, les dispensant de payer les cotisations sur la famille. Demain, les familles, les salariés payeront la facture tant par une baisse des droits que par l'augmentation de leurs impôts et cotisations.

QUOI FAIRE ?

Un recul de société a été engagé mais rien n'est fait : ce pouvoir gouvernemental ou patronal est fragile dès lors que les travailleurs sont solidaires et luttent !

C'EST LA VOIE QUE VOUS PROPOSE LA CGT

Des milliers de travailleurs agissent en ce moment pour augmenter les salaires, refusant l'austérité, luttant pour leurs emplois.

- ⇒ Mettons toutes nos forces en commun.
- ⇒ Prenons d'assaut, l'entreprise, la rue, les préfectures, les chambres de commerce.
- ⇒ Défendons nos droits.
- ⇒ Exigeons une autre utilisation des richesses !

SOYONS LUCIDES

Ne rien faire aujourd'hui, c'est accepter le pire pour demain ! La force collective des peuples a toujours été la clé pour changer, améliorer les conditions de vie.

- Ne laissons pas aux autres le droit de changer nos vies.
- Prenons en mains notre avenir, avec la CGT, avec les salariés, compagnons de travail et de vie !

ACTION/REVENDEICATIONS ➡ METTONS NOUS Y IMMEDIATEMENT POUR ARRÊTER DE SUBIR.

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429-93514 Montreuil cedex
Tél. : 01.55.82.68.88
Fax : 01.55.82.69.15
<http://www.fnic.cgt.fr>
Email : fnic@cgt.fr
Directeur de la publication : Carlos MOREIRA
Commission paritaire n° 0118 S 06355
Conçu et réalisé par la FNIC CGT
Bimestriel — 1,06 €
Imprimé par Rivet Presse/Edition
Issn = 0763-7497

n° 506

Nouveau syndicat **au Laboratoire Stallergènes**



Un nouveau syndicat CGT au laboratoire Stallergènes (Antony 92). En fin d'année 2013, désignation d'un RSS CGT et plusieurs salariés se syndiquent à la CGT. Le syndicat est lancé, dépôt des statuts et ouverture d'un compte bancaire.

Le 14 janvier 2014, la CGT Stallergènes présente des candidats aux élections du 21 janvier 2014. Résultat :

un titulaire et un suppléant, délégué du personnel et au Comité d'Entreprise au collège 1 et au collège 2 (19 % des suffrages exprimés).

Quelques jours avant, le nouveau syndicat a impulsé et largement participé à un mouvement de grève dans la foulée des NAO. Une première au laboratoire Stallergènes.

Bilan significatif et encourageant :

- **En partant de 0 % d'augmentation : 40 euros ou 30 euros de général + 1,1 % d'individuel pour les non-cadres et de 2,5 % pour les cadres (et le paiement de la journée de la grève).**
- **Et en plus une prime sur atteinte du budget 2014 à hauteur de 200 - 300 ou 500 euros ainsi que l'ouverture de négociations sur le droit syndical.**

NAO Plastic Omnium

Le mardi 28 janvier 2014, la direction de Plastic Omnium annonçait, d'une façon unilatérale, que vu le contexte économique actuel et les difficultés des constructeurs automobiles en France, l'augmentation des salaires de cette année serait de 0,6 % et de plus, elle a le culot de dire aux Représentants du Personnel d'être responsables.

Face à ce constat d'échec de discussions, l'ensemble des sites Plastic Omnium rentre dans l'action le 29 janvier, action qui sera reconduite le 4 février, entraînant des arrêts de production totale sur l'ensemble des sites.

Devant cette action revendicative de plus de 90 % du personnel et après une réunion de négociation très harde, la direction propose 1,1 % en augmentation générale, plus 0,5 % sur diffé-

rentes primes et l'augmentation de prise en charge de la prévoyance sur les longs arrêts maladie qui passe de 60 % à 80 %.



Les salariés CGT de Rhodia Saint-Fons gagnent de nouveau en appel : c'est une belle victoire !

La direction de Rhodia/Solvay vient d'être condamnée une nouvelle fois en appel sur le site de Saint-Fons Chimie pour discrimination syndicale envers la secrétaire CGT du CHSCT et deux militants CGT aujourd'hui à la retraite.

C'est une victoire à mettre à l'actif de l'action de la CGT pour tous les salariés. Ce n'est pas parce qu'on adhère et milite à la CGT que notre déroulement de carrière professionnelle doit être bloqué. **Ce n'est que justice rendue mais qui donne un nouveau souffle pour tous les adhérents, militants de la CGT.** Non seulement Rhodia/Solvay de Saint-Fons doit rembourser des sommes conséquentes mais aussi à repositionner en classification et en salaire la secrétaire du CHSCT : calcul qui sera finalisé lors de l'audience du 14 mars 2014.

C'est un acquis pour véritablement permettre à tous les militants de la CGT, les

jeunes, de participer sans crainte pour leur évolution de carrière et avec plus de force, à la défense des intérêts de l'ensemble des salariés.

La résistance à la stratégie répressive du patronat a payé chez RHODIA/SOLVAY Saint-Fons. Continuons tous ensemble la lutte contre les discriminations syndicales mais aussi sur bien d'autres sujets tels que les salaires, l'emploi, la Protection sociale.



Hutchinson : un bras de fer sur les salaires et les 35 heures est engagé !



Les 8000 salariés d'Hutchinson, sous-groupe de total, (en quelques sorte les « gueules noires »), sont dans l'action pour l'augmentation des salaires, face à une direction qui engage l'austérité, et la récession sociale.

Tout comme les SANOFI, ils refusent de payer l'addition de la politique du « tout pour l'actionnaire et rien pour les salaires ». **Les 0,5 % d'augmentation générale sont rejetés, insuffisants.**

Dans tous les sites industriels, à l'appel de la CGT, quelque fois rejointe par d'autres syndicats, les salariés se mobilisent, agissent, **rassemblant entre 50 % et 95 % des salariés de production.**

Un combat qui replace les enjeux de société à leur place. C'est le coût du capital qu'il faut réduire, supprimé, pour faire droit à des projets d'avenir, de progrès social et économique.

Le 6 février 2014 : Une action nationale CGT qui appelle à un prolongement.

Par dizaines de milliers, les travailleurs se sont mobilisés à l'appel de la seule CGT pour exprimer leur condamnation envers les choix financiers du patronat, soutenus et aidés par la majorité au gouvernement.

INACCEPTABLE sont ces choix catastrophiques pour l'avenir de la jeunesse, des retraités, des salariés, tous sommés de mettre la main à la poche pour payer les milliards de cadeaux faits par le gouvernement, au patronat.

INACCEPTABLE les politiques financières dans les multinationales, les entreprises, qui se traduisent par des coupes sombres dans les budgets de recherche, d'investissements, mais aussi par des pressions sur les salaires, les droits des salariés, *la seule courbe qui augmente étant celle du dividende pour l'actionnaire.*



UNE RUPTURE EST NECESSAIRE :

La FNIC CGT, ses militants, sont pleinement engagés dans une mobilisation large qui doit grandir au fur et à mesure, gagner en puissance, avec des millions de travailleurs, exigeant justice sociale, renforcement des libertés, droits démocratiques dans l'entreprise, la branche professionnelle, la recherche et l'investissement, c'est la voie pour construire l'avenir.



**Journée nationale
Interprofessionnelle
de mobilisation**



Allocations Familiales et Salaire

Les allocations Familiales, c'est quoi ?



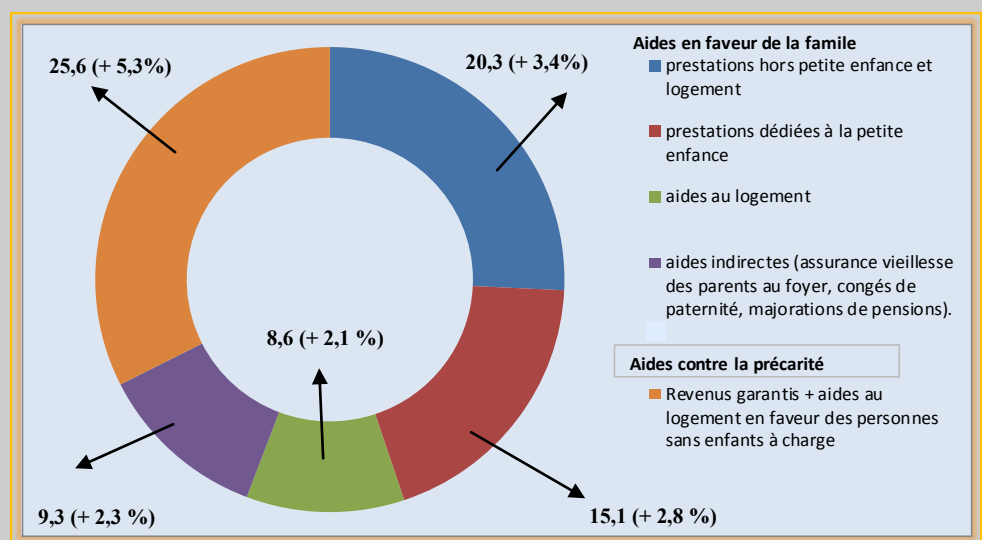
■ Les dépenses.

La branche Famille de la Sécurité sociale verse des prestations pour les familles (aides monétaires et action sociale) et finance des aides contre la précarité.

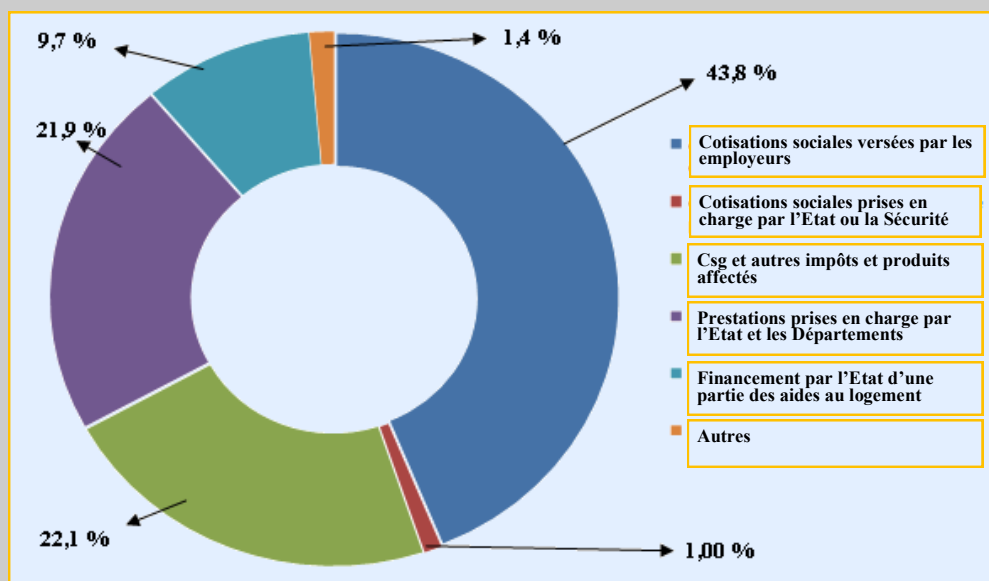
En 2012, la branche Famille a financé des prestations pour 79 milliards d'euros :

- 53,4 milliards pour les prestations en faveur des familles (les fameuses « allocations familiales »).
- 25,6 milliards d'euros pour les aides contre la précarité.

Total des dépenses de prestations de la branche famille en 2012.



Ces prestations sont versées par les caisses d'allocations familiales.



L'origine des financements de la branche famille en 2012.

■ Les recettes.

Les recettes de la branche famille ont deux origines :

➤ Le salaire de chacun, sous forme d'une cotisation sociale de 5,4 % du salaire brut, et qui représente environ 44 % des recettes.

➤ L'impôt, pour l'autre part des recettes (56 %), dont une part (22 %) sous forme de CSG, contribution sociale généralisée.

■ L'origine des financements de la branche Famille en 2012 : le programme du Conseil National de la Résistance.

A la libération, Ambroise Croizat, Ministre de la Sécurité sociale, augmente massivement le taux de la cotisation famille et indexe les allocations, triplées, sur le salaire ouvrier de la région parisienne.

Avec la Sécurité sociale se mettent en place :

- Une généralisation des barèmes selon une logique territoriale (au lieu de professionnelle),
- Une continuité des versements dans les situations de non-travail (Chômage, maladie, retraite).

Les familles populaires ont en moyenne trois enfants à l'époque. Ainsi, les prestations familiales d'une famille avec trois enfants qui ne représentaient que 15 % de ses revenus en 1936, en représentent plus de la moitié en

1946 ! On peut dire que les allocations familiales de ces familles se montent à la moitié du salaire total (Allocations familiales plus salaires directs). Le salaire ne correspond donc que pour la moitié à la convention capitaliste de « l'emploi », alors que l'autre moitié reconnaît la valeur économique produite par les parents qui pour ce travail, n'ont ni employeur, ni actionnaire sur le dos.

Cette immense avancée sera dévoyée par la suppression de l'indexation des allocations familiales sur les salaires dès les années 1950, par leur mise partielle sous conditions de ressources par l'ordonnance d'août 1967 de De Gaulle, par le remplacement de la cotisation par la CSG sous Rocard, premier ministre socialiste.

Mais l'idée doit demeurer : les tâches domestiques et l'éducation des enfants sont un travail et représentent une valeur économique et sociale. Tout travail mérite salaire, comme dit l'adage, ce salaire est constitué des allocations familiales qui sont prélevées directement sur les richesses créées, soustraites à la logique du profit.

■ Le financement par le salaire ou l'impôt.

Le financement des allocations familiales par l'impôt (CSG, TVA ou autre) change la nature du système, sous deux aspects :

- La cotisation sociale « Famille » est payée à 100 % par les employeurs, comme tout élément de salaire. Or, l'essentiel de l'impôt est payé par les salariés, sous forme de CSG, de TVA, d'impôt sur le revenu ou de taxe d'habitation. Faire financer les allocations familiales par l'impôt, c'est alourdir la charge déjà supportée par les ménages.

- L'impôt est versé sur ce qui reste, une fois le profit engrangé. Contrairement au salaire, l'impôt n'est pas prélevé directement sur les richesses créées par le travail. La fiscalisation du financement des allocations familiales conforte ainsi l'existence du profit capitaliste. Si le profit diminue, par exemple, en cas de récession financière, ou de délocalisation des bénéfices dans un paradis fiscal comme le Luxembourg ou autre, les recettes fiscales diminuent. Et si les recettes diminuent, soit on baisse les prestations, par exemple en faisant passer les allocations familiales sous conditions de ressources, soit on alourdit la dette publique, une dette qui sera payée par les contribuables aux banques privées.

Chiffres 2013

TAXE	Milliards d'euros	Payé par :
TVA	170	salariés
CSG	93	Salariés à 90 %
Impôt sur revenu et autres taxes indirectes	75	salariés
Impôts sur les sociétés	51	patrons
Impôts sur la fortune	4	riches

338

55

■ La cotisation sociale, surnommée « charge » : l'objet d'une attaque frontale.

Hollande l'a annoncé dans ses vœux 2014 : Il faut continuer de baisser le soi-disant « coût du travail ». Pourtant, le travail n'est pas un coût. C'est le travail, et non « l'entreprise » comme le prétend le MEDEF, qui est le seul créateur de richesses, de valeur économique.

A dire vrai, le « coût du travail », c'est l'expression patronale qui signifie « salaire ». Quand MEDEF et gouvernement, main dans la main, jacassent qu'il faut « baisser le coût du travail », comprenez « baisser le salaire ». Car si on baisse le salaire, on augmente le profit, c'est aussi simple que cela.

Le salaire d'un travailleur titulaire d'un emploi peut être divisé en deux parties :

- Le salaire direct, versé au titulaire de l'emploi, appelé **salaire net**. Celui-ci est utilisé par le titulaire de l'emploi pour couvrir ses besoins.

- Le salaire indirect, les cotisations sociales, qui n'est pas versé au titulaire de l'emploi, mais versé à une caisse commune de solidarité, la Sécurité sociale. Ce salaire indirect, artificiellement découpé en cotisations « salariales » et « patronales », est utilisé par des non-titulaires d'emploi (les retraités, les parents, les chômeurs, les malades) pour subvenir à leurs besoins.

L'ensemble des deux parties du salaire est nommé « salaire socialisé ».

Entre 1945 et 1990, 100 % des recettes de la branche Famille provenaient des cotisations des employeurs. Il n'y a jamais eu de cotisation salarié pour financer cette branche, car ces prestations étaient considérées comme un supplément de salaire réservé aux parents. Rocard en 1990, Hollande aujourd'hui, remplacent ces cotisations par des recettes fiscales. La même solution a été retenue par Aubry et Fillon lorsqu'ils ont décidé d'exonérer les salaires inférieurs à 1,6 du SMIC. Le crédit d'impôt compétitivité emploi (Ayrault) s'inscrit dans la même veine, en étendant les exonérations sur les salaires entre 1,6 et 2,5 du SMIC.

C'est un acharnement contre la cotisation sociale car celle-ci étant une part de notre salaire, elle se place en alternative, et donc « contre » le profit.

■ Le coût du capital est insupportable.

Pour financer notre niveau de protection sociale, il faut répondre à deux conditions :

- Créons-nous suffisamment de richesses pour la financer ? N'est-on pas trop « gourmand » ou trop « ambitieux » ? En France, seulement un tiers du produit intérieur brut, somme de la valeur économique créée pendant une année, est consacré à la Protection sociale. Dans le même temps, les profits captent un autre tiers de cette valeur ajoutée. Du point de vue strictement économique, la France a très largement les moyens de financer une Protection sociale de très haut niveau, et même de l'améliorer.
- Entre profit et Protection sociale, il faut faire un choix politique arbitraire : ce que l'on consacre à l'un est automatiquement enlevé à l'autre, par jeu de vase communicant. Tandis que Hollande et Gattaz veulent baisser le salaire pour restaurer les « marges » (autrement dit les profits), la CGT affirme, au contraire, que le coût du capital est devenu insupportable.

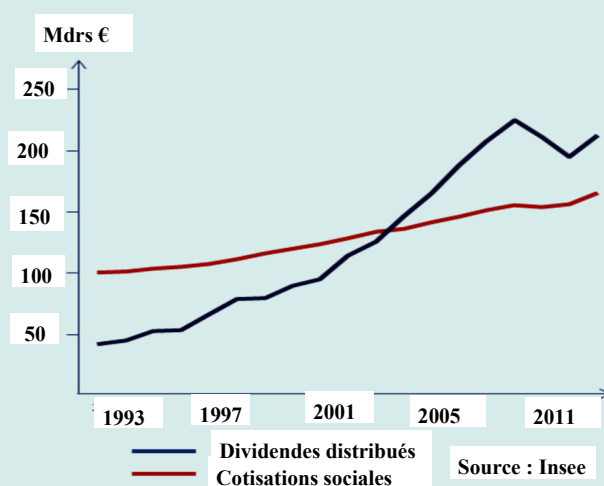
Patronat et gouvernement mènent une bataille idéologique pour présenter le salaire indirect comme une « charge » qui pèserait sur les entreprises. C'est totalement faux et purement politique.

La politique, qui consiste à faire supporter par l'Etat, ce qui devrait être payé par les employeurs, coûte de plus en plus cher, dans un contexte de dette publique écrasante, sans

résultat probant en matière d'emplois mais avec des effets pervers, tels que la trappe à bas salaires, car plus les salaires sont proches du SMIC, plus les exonérations sont importantes.

Cette politique mène inévitablement au déclassement des qualifications et a donc un impact négatif sur la formation professionnelle. Un seul exemple de ce coût : pour le montant du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) de 20 milliards d'euros, qui s'ajoute aux exonérations actuelles, le ministère prévoit la création de 300.000 emplois. 20 milliards d'euros par an divisés par 300 000 emplois = 70.000 euros par emploi : **Cherchez l'erreur ! Aucun contrôle sur l'emploi n'est organisé !**

Dividendes et cotisations sociales



Conclusion

Pour la FNIC CGT, il faut :

Mettre fin aux exonérations de cotisations, qui sont de véritables « exonérations de salaires ». La Cour des comptes a évalué l'ensemble des niches fiscales et sociales à 172 milliards, auxquels s'ajoutent les 20 milliards du CICE et ce **nouveau cadeau de Hollande de 30 milliards**. Cela représente plus de 5,5 millions d'emplois privés, payés par des fonds publics, nos impôts. Tout cela pour engraisser les actionnaires.

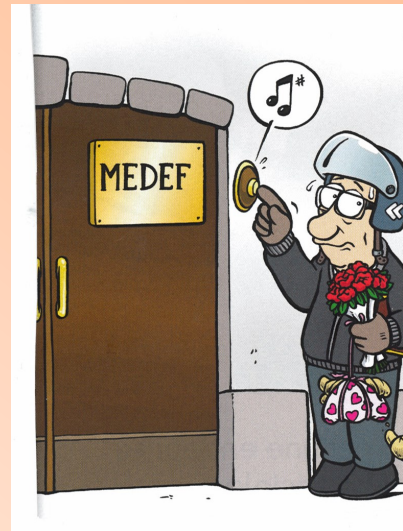
Utiliser cet argent pour augmenter massivement le SMIC et les salaires en France, devenue un pays de bas salaire et de chômage, pour relocaliser les emplois industriels, développer les services publics, créer des emplois dans les services qui manquent de personnel : éducation, santé, aide aux personnes âgées, etc.

Supprimer la CSG et la remplacer à l'euro près par une cotisation sociale. La CSG payée aujourd'hui par le salarié, passerait dans ce cas à un financement à 60/40 (60 % employeur), ce qui aurait pour effet d'augmenter immédiatement le salaire net de près de 6 %.

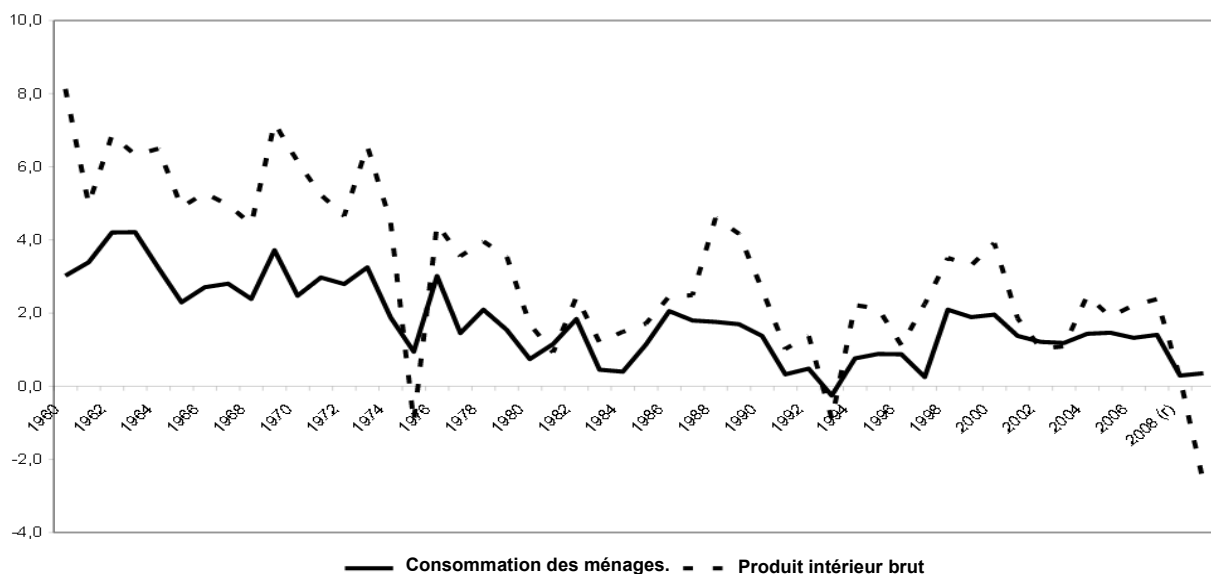
C'est en augmentant les salaires qu'on tirera la croissance et qu'on créera des emplois (voir graphique ci-dessous).

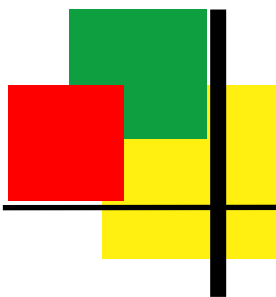
Les prestations familiales doivent redevenir un élément de notre salaire solidaire, et non une variable d'ajustement de la politique de rentabilité des entreprises.

« On mesure le niveau d'une civilisation à celui de sa Protection sociale ».



La consommation des ménages tire la croissance économique





Conférence Triennale des travailleurs du gaz et du pétrole 14, 15 et 16 décembre 2013 à Calcutta

La Fédération était invitée à participer au congrès de la Fédération des travailleurs indiens du pétrole et du gaz qui se tenait à Calcutta du 14 au 16 décembre 2013. Christophe Aubert et Gilles Hellier ont représenté la Fédération à cette conférence, dans une délégation internationale composée d'une vingtaine de délégués venus d'Egypte, de Chine, d'Iran, de Grèce, du Bangladesh, du Vietnam, d'Afrique du Sud, ainsi qu'une représentante de la Fédération Syndicale Mondiale.

Les débats, que ce soit sur la situation nationale ou internationale, ont fait état des mêmes problématiques quel que soit le pays. La crise du système capitaliste a pour but d'imposer l'austérité qui conduit à la privatisation dans les secteurs publics de l'énergie, à un gel et/ou à la baisse des salaires, à la remise en cause de la Protection sociale, notamment aux droits à la retraite, à la destruction des lois qui régissent les lois du travail, et une attaque contre les droits syndicaux.

Tout cela pour satisfaire l'appétit financier des actionnaires des multinationales, avec l'aide des gouvernements, qui ne font qu'augmenter leurs profits, au détriment des salariés et des populations qui n'ont que le droit à la précarité et à la baisse du pouvoir d'achat, donc à la pauvreté.

Comme dans le monde entier, la crise économique mondiale a aussi eu un impact en Inde sur des secteurs à vocation exportatrice comme le textile et l'habillement, la technologie de l'information, les pierres précieuses et les bijoux, le cuir, le thé, les pièces détachées automobiles, la construction. De plus, les petites et moyennes entre-

prises ont été frappées durement. Il y a eu des fermetures complètes ou partielles d'unités industrielles et celles qui sont particulièrement orientées à l'exportation ont connu des baisses de production conduisant à des licenciements.

PGWFI a appelé à l'unité des travailleurs des secteurs de l'énergie : charbon, pétrole et gaz et électricité à se mobiliser le 13 décembre contre la privatisation des entreprises des secteurs de l'énergie. **Près de 8 millions de travailleurs se sont mobilisés pour mettre la pression sur le gouvernement.** PGWFI a obtenu la tenue d'une réunion avec le gouvernement pour discuter des revendications en matière de salaires, notamment l'égalité salariale entre les travailleurs des entreprises sous-traitantes et les travailleurs en CDI.



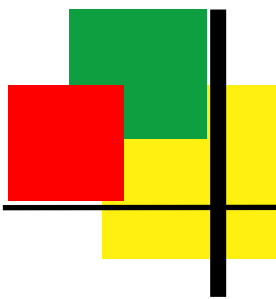
- ➔ **RASSEMBLER TOUS LES TRAVAILLEURS DE TOUS LES SECTEURS DE L'ENERGIE.**
- ➔ **PROVOQUER DES LUTTES COMMUNES CONTRE LA PRIVATISATION ET LA SOUS-TRAITANCE.**

Cela a fait l'objet de 3 résolutions de cette conférence :

- Augmenter l'opposition contre la privatisation dans le secteur de l'énergie,
- Contre le désinvestissement du gouvernement dans le secteur public pétrolier.
- Supporter la demande d'égalité salariale entre les travailleurs des entreprises sous-traitantes et les travailleurs en CDI.

Notre congrès Fédéral nous permettra d'aborder toutes ces questions avec les représentants de ces syndicats qui seront présents.





Le Front National, le pire ennemi des salarié(e)s.

Depuis la fermeture du site Métaleurop d'Hénin Beaumont en 2003, les militants du Front National s'adressent directement aux salarié-e-s des entreprises : sur les piquets de grève, à la porte des entreprises, lors d'annonces de délocalisations, de mise en redressement ou en liquidation judiciaire, de plans sociaux, etc...

Durant les campagnes électorales successives en France depuis 2007, et notamment pendant le régionales 2010, le Front National et ses militant-e-s ont été particulièrement présents devant les entrées des entreprises : Renault à Flins, Gandrange, Chantiers navals à Saint Nazaire... En outre, se voulant « national, social et populaire », le Front National multiplie les communiqués de presse sur ces sujets. Il communique de manière massive sur des mesures, présentées comme « sociales », en direction du monde du travail dans son ensemble : salarié-e-s du privé et du public, chômeurs-euses, retraité-e-s...

Derrière le discours, les diffusions de tracts, le programme du Front National va à l'encontre des intérêts du monde du travail ; il va fondamentalement dans le sens des intérêts du patronat :

- *Sur la question du travail : haro contre les 35 heures.*
- *Sur la question des retraites : hors des fonds de pension, point de salut.*
- *Sur la question de la représentation des salarié-e-s sur le lieu de travail et sur les syndicats, le Front National reste dans le sillon de l'extrême droite traditionnelle, dénonçant des empêcheurs de travailler en rond...*

Le Front National se veut le défenseur des petits contre les gros. Ces derniers temps, il s'est placé en champion de la défense de l'emploi : contre les délocalisations, dénonçant les promesses non tenues de Sarkozy à Gandrange, dénonçant le chômage de masse et la précarité, notamment à l'endroit de la jeunesse. Principaux responsables de la crise : la politique européenne, et la supposée « préférence étrangère ».

Les déclarations publiques du Front National ne donnent qu'un aspect public et communicable. Elles sont changeantes et parfois contradictoires, comme par exemple à propos des retraites. La réalité du programme du Front National est simplement écrite sur son site, et dans ce cas, la démagogie médiatique tombe. Derrière les discours, derrière la tentative de monter les uns contre les



autres salarié-e-s du privé et du public, salarié-e-s « français-es » et salarié-e-s « étranger-e-s », **le programme du Front National n'en reste pas moins, en réalité, un programme anti-social.** Il n'est pas une solution pour les salarié-e-s, il renvoie au chacun pour soi, à des valeurs de « travail », de « patrie », sans intérêt pour les droits et les vies de la majorité des habitant-e-s de ce pays.

Comment le Front National veut s'en prendre à nos retraites.

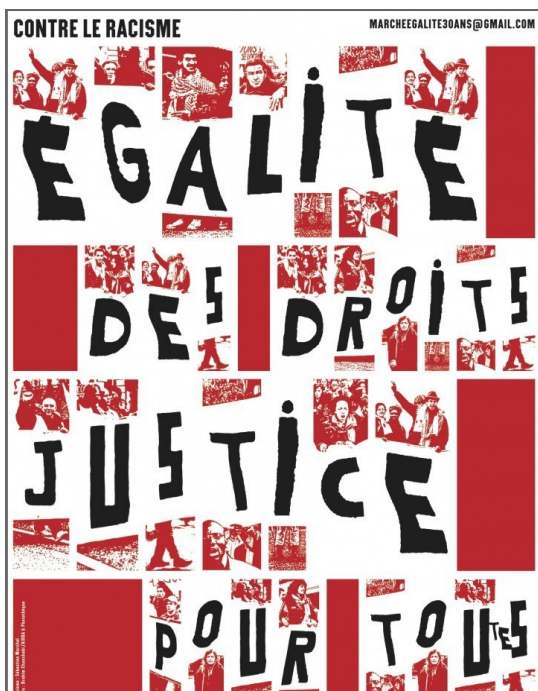
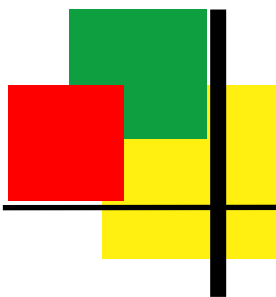
« Pour sauver nos retraites, il est évident que l'allongement de la durée de cotisation est nécessaire. Mais dans un contexte de crise aiguë et de désindustrialisation chronique, le nombre de cotisants ne fait que s'effondrer. Or, les syndicats s'efforceront de conserver le système des 35 heures. La seule variable d'ajustement sera donc le montant des retraites qui s'abaissera. Ce sera sur les retraités que pèsera l'effort, d'autant que ce sont eux qui peuvent le moins bien se défendre ! » (Jean-Marie LE PEN, campagne régionale 2010).

Le Front National garde le cap : le système des retraites est subordonné au travail. Il faudra donc travailler plus, plus tôt et plus longtemps pour espérer toucher les pensions chèrement gagnées.

Dans le programme du Front National, les solutions s'apparentent à du libéralisme bon teint, opposant les régimes entre eux, pour terminer par une Protection sociale minimale et un recours systématique aux fonds de pension.

Première mesure selon le Front National pour revenir à un système de retraite équilibré : **la priorité de l'emploi des français et l'augmentation de la natalité.**

(Source : visa vigilance initiatives syndicats antifascistes).



Il faut premièrement rappeler que les « immigré-e-s » ne sont pas un coût mais participent par plusieurs biais à l'économie nationale. En matière de retraites, ils-elles payent, comme tout-e salarié-e, des cotisations à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse. Les priver des pensions de retraite, avec un retour forcé au pays, c'est commettre une injustice de droit : les immigré-e-s ont participé, depuis des générations, avec ou sans papiers, à la construction et à l'économie du pays dans différents secteurs. Ils-elles ont aussi participé au système de retraite. Ils-elles sont donc, comme tout-e salarié-e, en droit de bénéficier des pensions de retraites, durement acquises au fil des ans. Nous nous opposons donc fermement à cette conception raciste du Front National.

Concernant la politique nataliste, nous dénonçons la « politique du berceau ». Les femmes ne sont pas des « ventres », des objets. Elles ont lutté pour obtenir le droit de disposer librement de leur corps. Accepter la politique du Front National aujourd'hui, c'est accepter un retour en arrière vers l'ordre moral, avec pour centre la famille nombreuse, hétérosexuelle et la femme au foyer.

Après des siècles de lutte, bien que l'égalité totale reste encore à gagner, nous n'acceptons pas la politique nataliste et irréaliste du Front National : **les femmes ont gagné une certaine indépendance, la possibilité de choisir leur vie. Nous n'accepterons pas que le Front National le remette en cause.**

L'harmonisation vers le bas.

Premières catégories de mesures transitoires proposées par le Front National : l'harmonisation vers le bas du système.

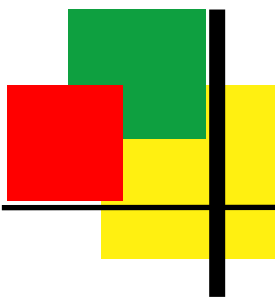
- **Le retour à 65 ans de l'âge légal de la retraite, pour tenir compte de la réalité des parcours (entrées tardives sur le marché du travail, périodes de chômage...) après 40 annuités de cotisation et la liberté donnée aux Français de travailler au-delà s'ils le désirent.**
- **La proportionnalité de la retraite par rapport à la période effective de cotisations.**

De plus, on se demande comment il peut à la fois lier la revendication de travailler plus longtemps, mettant la barre à 65 ans, et celle de la prise en compte de la pénibilité.

Enfin, face à la précarité de carrière, la seule solution en matière de retraites trouvée par le Front National est l'allongement de la durée de cotisations : une fois de plus, le Front National prend acte de la précarité de l'emploi mais ne cherche pas à y remédier, sauf à penser que des politiques racistes (le travail aux français) offriront la possibilité aux patrons de profiter de la flexibilité des contrats précaires et de licencier... les « étrangers ».

Par contre, le Front National, fidèle à ses croyances sur la « valeur travail », veut mettre en œuvre « le développement de régimes de retraite complémentaire par capitalisation ouverts à tous et dont les versements, auprès d'organismes agréés par l'Etat, seront déductibles des revenus imposables.

Dans le contexte, les mieux payés seraient favorisés au détriment des bas salaires, des moins qualifiés, des précaires et des chômeurs. C'est la mise en place d'un système à 2 vitesses où les pauvres auront des retraites de misère. Mais le recours aux fonds de pension, s'il remet évidemment en cause le principe de solidarité pour les plus démunis, met également en danger les propres bénéficiaires du système car l'argent ainsi épargné, investi dans des circuits financiers en vue de générer des plus-values, peut se volatiliser du jour au lendemain, dans la mesure où il est utilisé de façon spéculative. Que survienne un krach boursier, comme nous avons pu le voir dans la récente crise boursière, et des retraités verront, comme cela s'est passé dans d'autres pays, leurs économies s'envoler.



Emploi, salaires, temps de travail : les vieilles recettes antisociales du Front National.

Les principaux arguments du Front National sont devenus une petite musique bien connue : le « mondialisme », incarné par l'économie globalisée et les politiques de l'Union Européenne, rend la France dépendante des politiques européennes et du FMI. Le FN préconise un retour au protectionnisme, la sortie du FMI, de l'Euro, le rétablissement de droits de douane forts. La réponse frontiste est imprégnée d'une conception nationaliste et identitaire, rendant l'extérieur auteur de tous les maux d'une patrie à sauver.

Une politique protectionniste n'est pas une solution. Face à la globalisation de l'économie, le protectionnisme entraîne un pays vers le repli, sans régler les problèmes sociaux, l'augmentation des droits de douanes n'empêcherait aucune entreprise de délocaliser et favoriserait l'inflation, donc la paupérisation.

De plus, cela impliquerait des mesures de rétorsion de la part des autres pays et, par conséquent, une guerre économique mondiale.

Enfin, une politique protectionniste ne réglerait aucunement les problèmes des contrats précaires et des droits sociaux (protection sociale : assurance maladie, assurance chômage, revenu minimal...).



La vision du Front National est non seulement fantasmagique mais aussi raciste. La question de l'immigration reste l'obsession et leur fond de commerce. Les immigrés seraient l'origine de tous les maux que connaissent les



travailleurs français. Contre-vérités sur le coût supposé de l'immigration vont de pair avec un racisme sous-jacent contre les français d'origine étrangère (les premiers visés étant les maghrébins et les noirs). En réalité, ces salariés payent des impôts, des cotisations sociales, consomment, participent à la vie de la cité. Ils sont soumis aux mêmes problèmes de précarité, de chômage, de dégradation des conditions de travail. Les récents mouvements de travailleurs sans-papier l'ont démontré : ils travaillent ici, souvent dans les métiers les plus pénibles, assurant des fonctions réelles.

Les travailleurs sont égaux, quelle que soit leur nationalité. Aux discours racistes, nous opposons la réalité sociale : ils bossent ici, payent des impôts, participent avec nous aux luttes sociales.

Pour la Fédération des industries chimiques, une partie du programme Front National mentionné ci-dessus doit être combattu. C'est un programme antisocial, ou il renvoie à chacun pour soi, à des valeurs de « travail », de « patrie », sans intérêts pour les droits et les vies de la majorité des travailleurs et des habitants de notre pays, instaurant la peur de l'autre.

LA CGT AGIT CONTRE LES DISCRIMINATIONS DE TOUTES SORTES, LE RACISME, LA XENOPHOBIE ET TOUTES LES EXCLUSIONS (préambule des statuts de la CGT).

Toutes saisons 2014

jusqu'à
-22%

Villages Club France , Etranger Séjours 2014

TOURISTRA 
Vacances

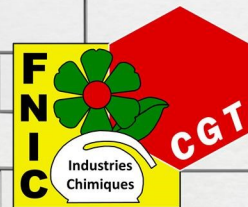
Associations et collectivités,
contactez votre attaché commercial Touristra Vacances :

- Paris : 01 80 98 40 19
- Jouy aux Arches : 03 87 71 66 10
- Lyon : 04 72 41 75 31
- Lille : 03 59 35 85 00

www.touristravacances.com



LES PATRONS :



SALAIRES

CODE
DU TRAVAIL

ILS SONT TOUS
SYNDIQUES, UNIS
POUR TOUT
REMETTRE
EN CAUSE

CLASSIFICATIONS

EMPLOI

CONDITIONS
DE
TRAVAIL

PRUD'HOMMES

CONVENTIONS
COLLECTIVES

TEMPS
DE TRAVAIL

FORMATION

LIBERTES

PROTECTION
SOCIALE

RETRAITE

**ENSEMBLE,
NOUS SERONS PLUS FORTS !
ADHEREZ à la CGT !**

